

Affaire suivie par :
CERTA

AVIS DU CERTA

Objet : Vulnérabilité sur le moteur de recherche SPIRIT de la société Technologie

Conditions d'utilisation de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/certa/apropos.html>
Dernière version de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2003-AVI-201>

Gestion du document

Référence	CERTA-2003-AVI-201-001
Titre	Vulnérabilité du moteur de recherche SPIRIT de la société Technologie
Date de la première version	25 novembre 2003
Date de la dernière version	28 juin 2004
Source(s)	Vulnérabilité découverte par N. Grégoire
Pièce(s) jointe(s)	Aucune

TAB. 1 – *gestion du document*

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

1 Risque

Atteinte à la confidentialité des données.

2 Systèmes affectés

Moteur de recherche SPIRIT de la société Technologie version 2.2.3 et antérieures sur les plates-formes Windows, Solaris, Linux, Aix.

3 Résumé

Une vulnérabilité présente dans le moteur de recherche SPIRIT de la société Technologie permet à un utilisateur mal intentionné d'avoir un accès non autorisé à des données.

4 Description

Une vulnérabilité de type "traversée d'arborescence" sur un script CGI du moteur de recherche SPIRIT permet à un utilisateur mal intentionné, par l'intermédiaire d'une URL malicieusement construite, de visualiser des fichiers situés hors de l'arborescence du serveur web.

5 Contournement provisoire

Dans l'attente d'appliquer les correctifs, désactiver le moteur de recherche SPIRIT.

6 Solution

Pour les clients sous maintenance un correctif est disponible pour la version 2.2.3 fourni sur demande au service de Hot-Line (cf section documentation).

La version 2.2.3 distribuée à partir du 2 décembre 2003 corrige cette vulnérabilité.

7 Documentation

Contact de la société Technologie :

- Téléphone de la Hot-Line : 01 49 04 70 70
- Mél : spirit.support@technologies-group.com

Gestion détaillée du document

25 novembre 2003 version initiale.

28 juin 2004 précision sur la disponibilité de la version corrigée.